

COMMUNE DU PALAIS SUR VIENNE

DOSSIER DE SUBVENTION Aménagement du centre ville (Partie Nord RD N°29) MAI 2025



*Bureau d'études SALTUS, paysagiste concepteur, mandataire
Bureau d'études A2i, bureau d'études VRD*

1. Identification des différents acteurs



IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS

1.1 Porteur de Projet

Mairie du Palais sur vienne
20, Rue Jules Ferry
87410 LE PALAIS SUR VIENNE
05.55.04.34.00
affairesgenerales@lepalaisurviennne.fr



1.2 Bureau d'études / Maitrise d'œuvre

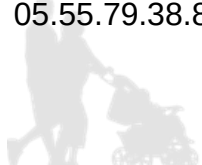
SALTUS, paysagiste concepteur, mandataire
4 avenue Anatole France
87200 SAINT JUNIEN
05.55.12.77.64

A2i – ICHE INGENIERIE, bureau d'études VRD
3 La Grande Chaise
87600 VAYRES
05.55.70.52.78

SPIRALE 87, Architecte
11 Rue des Tanneries
87000 LIMOGES
05.55.10.25.37

MAITRYS, Economiste
23 Rue Elie Berthet, 87000 Limoges
87000 LIMOGES
05.87.21.75.20

CABROL BETOULLE, bureau d'études structures
Parc d'Activités Ocealim – 7, Rue Charles Lindberg
87270 COUZEIX
05.55.79.38.83



IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS

1.3 Répartition des compétences

La gestion des eaux pluviales et usées est assurée par :

Limoges Métropole Communauté Urbaine – Direction du cycle de l'eau

La gestion de la voirie est assurée par :

Limoges Métropole Communauté Urbaine – Direction de la voirie pour les voies structurantes et équipements attenants (Stationnements attachés directement à la voirie, piste cyclable et trottoirs)

La Commune du Palais sur Vienne pour les espaces ne relevant pas de Limoges Métropole (Places, cheminements piétons, zones de stationnements équipements des ERP)

La gestion des espaces verts est assurée par :

Limoges Métropole Communauté Urbaine – Exploitation de l'espace public

La gestion de l'urbanisme est assurée par :

La Commune du Palais sur Vienne



2. État des lieux et diagnostic



ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.1 Fiche d'identité communale

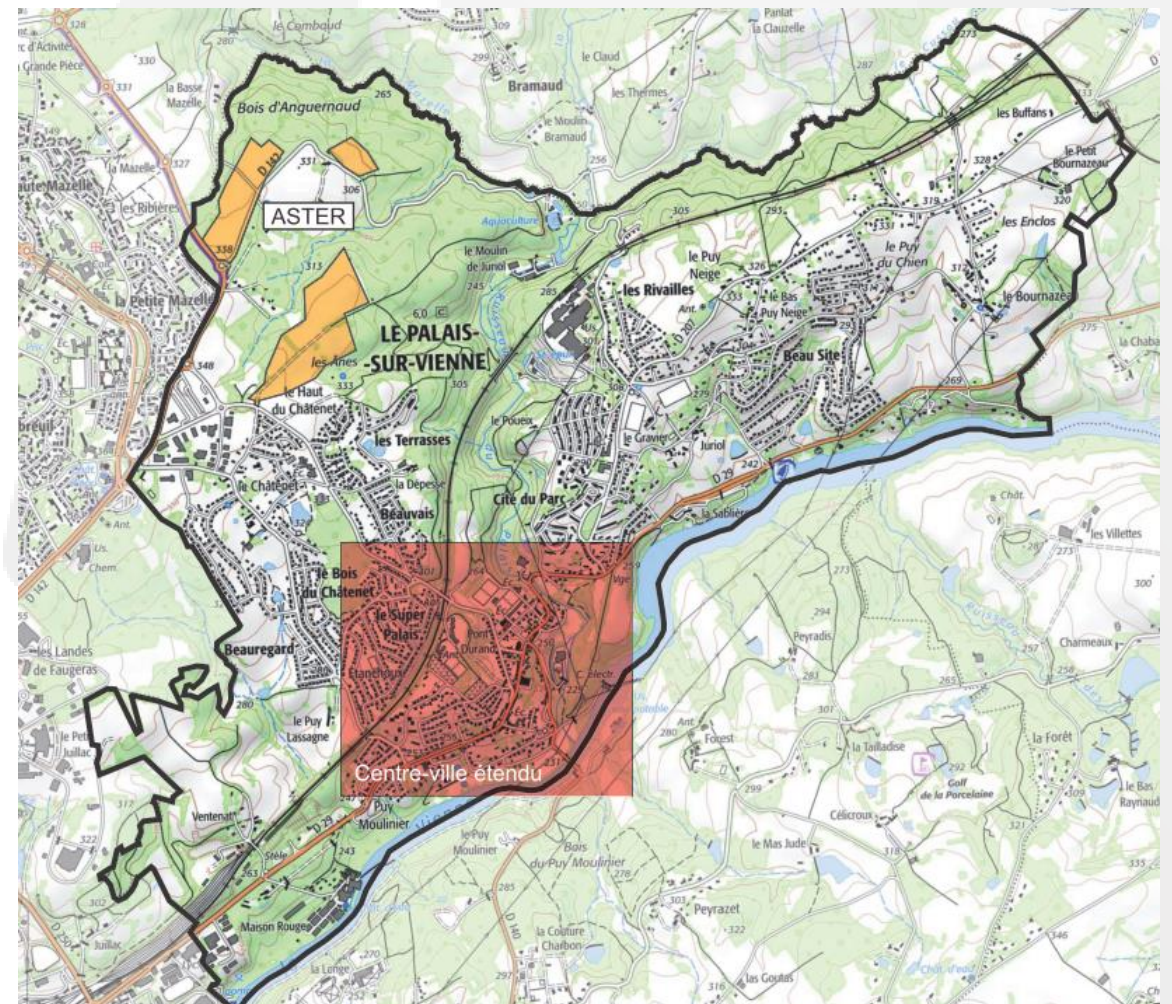
Le Palais-sur-Vienne est une ville française située dans le département de la Haute-Vienne et la région de la Nouvelle-Aquitaine.

La commune s'étend sur 10,3 km² et compte 6 023 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2007. Avec une densité de 583,1 habitants par km², Le Palais-sur-Vienne a connu une hausse de 5,3% de sa population par rapport à 1999.

Entourée par les communes de Panazol, Rilhac-Rancon et Saint-Just-le-Martel, Le Palais-sur-Vienne est située à 7 km au Nord-Est de Limoges la plus grande ville aux alentours.

Située à 260 mètres d'altitude, la Rivière la Vienne est le principal cours d'eau qui traverse la commune du Palais-sur-Vienne.

La commune du Palais-sur-Vienne fait partie de Limoges Métropole.



ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.2 Contexte du projet

Un projet inscrit de réaménagement du centre-ville inscrit dans une dynamique de valorisation du territoire

La ville du Palais sur Vienne, est indissociablement associée à la Vienne mais aussi à une route départementale, la RD29 empruntée par de nombreux automobilistes qui cherchent à rallier Limoges depuis le Palais, St-Priest-Taurion et au-delà.

A grande vocation résidentielle, la commune du Palais ne détient pas de centre-ville avec une forte identité qu'elle soit portée par l'architecture de ses constructions, par un évènement ou un édifice historique, une géographie singulière ou une dynamique commerçante.

Consciente des points faibles mais aussi des atouts de son territoire, la municipalité s'est engagée à faire basculer la perception de la commune par le public extérieur et sa population.

Ainsi, un projet de parc aux abords du ruisseau proche du centre-ville et de la Vienne doit voir prochainement le jour pour offrir un point de rencontre, de loisirs et de détente aux Palaisiens et Palaisiennes.

Un écopôle (ASTER), porté par l'agglomération au Nord du centre-ville, doit accueillir des activités en lien avec le développement durable et projeter la collectivité dans les enjeux du XXIème siècle.

Et enfin, le centre-ville, aux abords des principaux édifices publics (mairie, espace culturel, écoles, salle polyvalente), doit être remodelé, déconstruit et rénové au service des habitants et d'un projet végétal fort, bouleversant les habitudes et anciens aménagements.



2.3 Les enjeux d'aménagement

Riches de ses équipements publics, sollicités par les habitants, le centre-ville ne peut s'enorgueillir de ses espaces publics dont les rares qualités patrimoniales et végétales ne sauraient faire oublier les défauts de fonctionnalité (circulation, sécurité des piétons), le manque d'attrait (surfaces majoritairement imperméabilisées) et la désuétude des aménagements.

La conception du futur aménagement a pour support un plan guide (réalisé lors d'une étude préalable) misant sur la création d'une place jardin avec la refonte du plan de circulation et la démolition de bâtiments.

Les enjeux d'aménagement méritent d'être reformulés, à la lumière du portrait des lieux et de l'analyse de l'existant livré dans les précédentes pages :

- Privilégier les cheminements doux et la sécurité des piétons,
- Prévenir l'emprunt du quartier par des automobilistes en transit,
- Clarifier les accès des bâtiments publics pour une meilleure fonctionnalité et identification,
- Sécuriser l'entrée des écoles,
- Végétaliser l'espace public avec ambition et désimperméabiliser les sols,
- Maintenir une capacité de stationnement satisfaisant les locataires des immeubles collectifs et les usagers des édifices/équipements publics,
- Agrandir la cour de l'école maternelle,
- Saisir l'opportunité du projet pour déployer un aménagement novateur, affirmant la présence du centre-ville et interpellant les automobilistes de la RD29 lors de la traversée du Palais
- Conserver un espace polyvalent pour l'organisation d'évènements festifs (fête de l'automne par exemple)
- Parfaire les portes d'entrée du quartier (place René Cassin et Carrefour Rues Curies/Ferry)



ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.4 Repérage des secteurs d'intervention



La zone d'étude représente une surface de 33 797,43m².

Le bassin versant se limite strictement à l'emprise du projet.

Le Stade au Nord et la Rue Pierre et Marie Curie à l'Ouest interceptent les sous bassins versants en amont du projet permettant de diriger les écoulements en aval de la zone d'étude,

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.5 Caractéristiques du site actuel (Avant travaux)

IMPERMEABILISATION DES SOLS – SUR L'ENSEMBLE DU PROJET



Détail des surfaces en annexe

Le secteur d'étude couvre une surface de 33 797,43 m².

La grande majorité du secteur est imperméabilisée sur la partie Sud par les trottoirs, les voiries, les stationnements et la zone bâtie pour une surface de 21 359,71 m².

Nous retrouvons des sols désimperméabilisés composés d'espaces verts engazonnés et/ou plantés au niveau de l'école et de la place Saint Joan.

Nous retrouvons aussi ponctuellement des bandes engazonnées en périphérie des bâtiments.

Les terrains de sports au Nord de l'emprise représentent une forte zone non imperméabilisée.

Les surfaces de ces zones désimperméabilisées représentent 12 437,72 m² à l'échelle du projet.

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	5 276,2
	Voiries	5 194,56
	Stationnements	2 101,33
	Cours, places	1 711,79
	Cheminements piétons	3 511,59
	Autres	
	Sous total	17 795,47
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	643,07
	Voiries	0
	Stationnements perméables	0
	Cours, places Matériaux non perméables	2 921,17
	Cours, places (Matériaux perméables)	220,22
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0
	Cheminements piétons perméables	0
	Espaces végétalisés de pleine terre	4 957,23
	Stades	7 260,27
Sous total		16 001,96
Surface totale du projet		33 797,43

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.5 Caractéristiques du site actuel (Avant travaux)

IMPERMEABILISATION DES SOLS – SECTEUR MAIRIE



Détail des surfaces en annexe

Sur ce premier secteur l'emprise du projet représente une surface de 6 924,27 m².

La quasi-totalité du secteur est imperméabilisée par les trottoirs, les voiries, les stationnements et la zone bâtie pour une surface de 5 593,73 m².

Nous retrouvons des sols désimperméabilisés composés d'espaces verts engazonnés et/ou plantés aux abords des zones de stationnements. Nous retrouvons aussi ponctuellement des bandes engazonnées et des arbres isolés en périphérie des bâtiments. Les surfaces de ces zones désimperméabilisées représentent 1 330,54 m² à l'échelle du projet.

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	1 453,38
	Voiries	977,76
	Stationnements	1321,8
	Cours, places	0
	Cheminements piétons	1 840,79
	Autres	
	Sous total	5 593,73
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	
	Voiries	0
	Stationnements perméables	0
	Cours, places (Matériaux perméables)	220,22
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0
	Cheminements piétons perméables	0
	Espaces végétalisés de pleine terre	1 110,32
	Stades	0
Sous total		1 330,54
Surface totale du secteur		6 924,27

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.5 Caractéristiques du site actuel (Avant travaux)

IMPERMEABILISATION DES SOLS – SECTEUR CASSIN / FERRY



Détail des surfaces en annexe

Sur ce deuxième secteur l'emprise du projet représente une surface de 9 077,71 m².

La quasi-totalité du secteur est imperméabilisée par les trottoirs, les voiries, les stationnements et la zone bâtie pour une surface de 7 656,19 m².

Nous retrouvons des sols désimperméabilisés composés d'espaces verts engazonnés principalement dans la cour de l'école et ponctuellement au pieds des bâtiments représentant une surface de 1 421,52 m² .

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	2 508,09
	Voiries	2 301,47
	Stationnements	666,28
	Cours, places	1 181,12
	Cheminements piétons	999,23
	Autres	
	Sous total	7 656,19
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	0
	Voiries	0
	Stationnements perméables	0
	Cours, places Matériaux non perméables	0
	Cours, places (Matériaux perméables)	0
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0
	Cheminements piétons perméables	0
	Espaces végétalisés de pleine terre	1 421,52
	Stades	0
	Sous total	1 421,52
Surface totale du secteur		9 077,71

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.5 Caractéristiques du site actuel (Avant travaux)

IMPERMEABILISATION DES SOLS – SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES



Détail des surfaces en annexe

Sur ce deuxième secteur l’emprise du projet représente une surface de 17 795,45 m².

La majorité du secteur est considérée comme perméable, avec des espaces principalement enherbés au droit du stade et du jardin du logement communal, d’une grande zone en sablée servant aussi de terrain d’entraînement pour une surface totale de 13 249,90 m²

Les seules surfaces imperméables du secteur sont représentées par les bâtiments, la voie d’accès à la salle des fêtes, l’Allée du stade et la cour de l’école maternelle pour une surface de 4 545,55 m².

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	1 314,73
	Voiries	1 915,33
	Stationnements	113,25
	Cours, places	530,67
	Cheminements piétons	671,57
	Autres	
	Sous total	4 545,55
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	643,07
	Voiries	0
	Stationnements perméables	0
	Cours, places Matériaux non perméables	2 921,17
	Cours, places (Matériaux perméables)	
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	
	Cheminements piétons perméables	
	Espaces végétalisés de pleine terre	2 425,39
	Stades	7 260,27
	Sous total	13 249,9
Surface totale du secteur		17 795,45

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.6 Fonctionnement hydrauliques par temps de pluie

GESTION DES EAUX PLUVIALES – SUR L'ENSEMBLE DU PROJET



Détail des réseaux en annexe

L'ensemble des eaux pluviales du secteur est collecté via des réseaux enterrés qui s'écoulent en direction du Sud sous la Rue du Maréchal Leclerc ou la Rue Pasteur avec comme exutoire la Vienne sauf pour les terrains de sports et l'arrière de l'école où les eaux pluviales sont raccordées dans un réseau gravitaire s'écoulant devant la citée Ferry en direction de l'Est.

Les eaux des toitures des vestiaires du stade sont collectées et infiltrées via une tranchée drainante le long du bâtiment.

Les collecteurs principaux sont représentés sur la cartographie de cette page, le plan de détail des réseaux est disponible en annexe.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.6 Fonctionnement hydrauliques par temps de pluie

GESTION DES EAUX PLUVIALES – SECTEUR MAIRIE



Détail des surfaces en annexe

Sur ce premier secteur un réseau principal en provenance du Nord de la commune sous la Rue Pierre et Marie Curie se dirige vers la Vienne en exutoire en passant sous la Rue Jean Jaurès puis la Rue du Marechal Leclerc.
Ce réseau collecte au passage le bas de la zone d'étude et notamment le parvis et les toitures de la Médiathèque.

Un réseau collectant le centre du secteur d'étude avec comme origine, l'extrémité Ouest de la Rue Jules ferry se rejette dans le réseau principal au carrefour avec la Rue de la Mairie.
Ce réseau collecte l'ensemble des eaux de la Place de la Fontaine, de la Place Sant Joan de les Abadesses, du parvis de la mairie et des toitures.

Un dernier réseau en provenance du passage de la mairie collecte les eaux arrière de la mairie, les toitures et abords de la salle des fêtes.

La totalité des eaux du secteurs est collectées par l'intermédiaires de grilles et avaloirs et dirigée directement dans les collecteurs enterrés.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.6 Fonctionnement hydrauliques par temps de pluie

GESTION DES EAUX PLUVIALES – SECTEUR CASSIN / FERRY



Détail des surfaces en annexe

Sur ce deuxième secteur un réseau principal sous la Rue Pasteur avec comme origine l'angle de la Place de la Fontaine se dirige vers le Ruisseau du Palais puis la Vienne en exutoire en passant sous la Rue Pasteur. Ce réseau collecte au passage le bas de la zone d'étude et notamment la Place René Cassin et le bas de la Rue Jules Ferry.

Un réseau privé collectant les pavillons, la cour et les toitures de l'école primaire se raccorde dans un réseau gravitaire à l'angle de l'Allée du Stade. Ce réseau gravitaire se dirige ensuite vers l'Est et la Rue Pasteur en collectant au passage la voirie et les parkings, ainsi que la toiture de la cité Ferry.

La totalité des eaux du secteurs est collectée par l'intermédiaires de grilles et avaloirs et dirigée directement dans les collecteurs enterrés.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.6 Fonctionnement hydrauliques par temps de pluie

GESTION DES EAUX PLUVIALES – SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES



Sur ce deuxième secteur il existe uniquement un réseau de drain en parallèle des vestiaires collectant les eaux de toitures et abords des bâtiments.

Les eaux pluviales de l'école maternelle sont raccordées par l'arrière du bâtiment, du côté du gymnase et du Ruisseau du Palais.

Détail des surfaces en annexe

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.7 Pluie de référence et niveau de service

Objectifs de gestion du système d'assainissement	Aucun déversement d'eaux usées non traitées	Aucun déversement non autorisé	Déversements acceptés et maîtrisés Pas de débordement	Débordements localisés acceptés et maîtrisés	Protection des personnes – Organisation de la gestion de crise
Niveau de service et conditions pluviométriques correspondantes	Niveau de service N0 Temps sec	Niveau de service N1 Pluies faibles	Niveau de service N2 Pluies moyennes	Niveau de service N3 Pluies fortes	Niveau de service N4 Pluies exceptionnelles
Exemples de périodes de retour de pluie correspondant aux seuils entre niveaux de service		0,5 à 6 mois	2 à 20 ans	10 à 50 ans	De l'ordre de 100 ans
Terminologie DERU	Conditions climatiques normales		Pluies fortes à exceptionnellement fortes		
Conception et dimensionnement	Vérification du fonctionnement pour les eaux usées	Hydraulique des ouvrages du système d'assainissement		Prise en compte des débordements dans l'espace urbain et vérification hydraulique des niveaux et écoulement	

Sur la commune du Palais sur Vienne, le schéma directeur des eaux pluviales, ainsi que le règlement de l'assainissement collectif et des eaux pluviales de Limoges Métropole Communauté Urbaine s'appliquent.

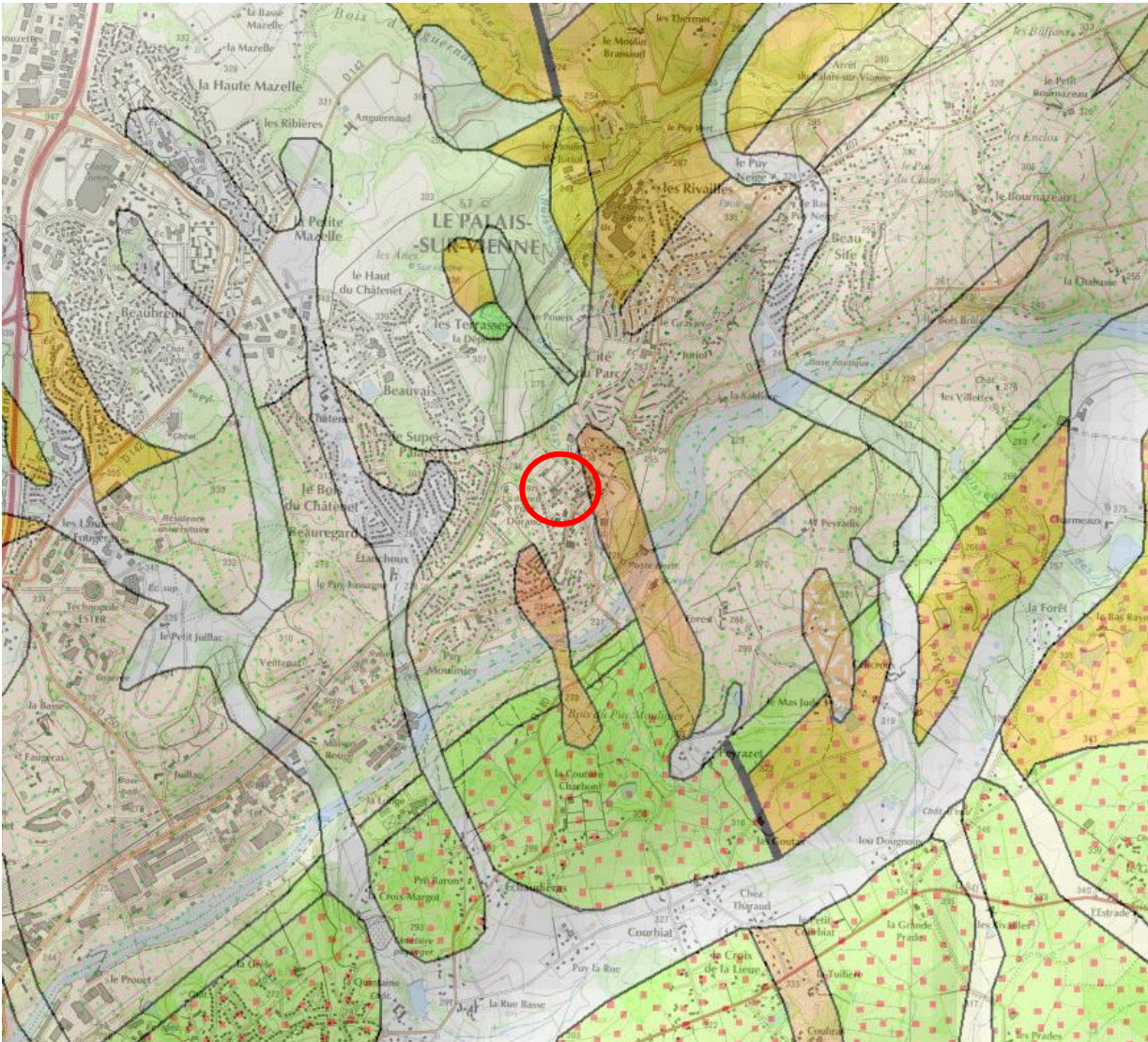
Il en ressort que les eaux pluviales des projets doivent être traitées pour une pluie de retour 100 ans sur une intensité de 60 mm sur une durée de deux heures et que le temps maximum de vidange des ouvrages ne devra pas excéder 48h.

Le niveau de service sera donc le plus haut avec **un niveau 4**.

Les préconisations applicables au projet sont donc supérieures aux préconisations de l'Agence de l'Eau qui demande une gestion d'une pluie de 33mm/m² avec un temps de vidange des ouvrages qui ne doit pas excéder 24h.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2.8 Possibilité d’infiltration des eaux pluviales



Extrait de la carte Géologique du BRGM

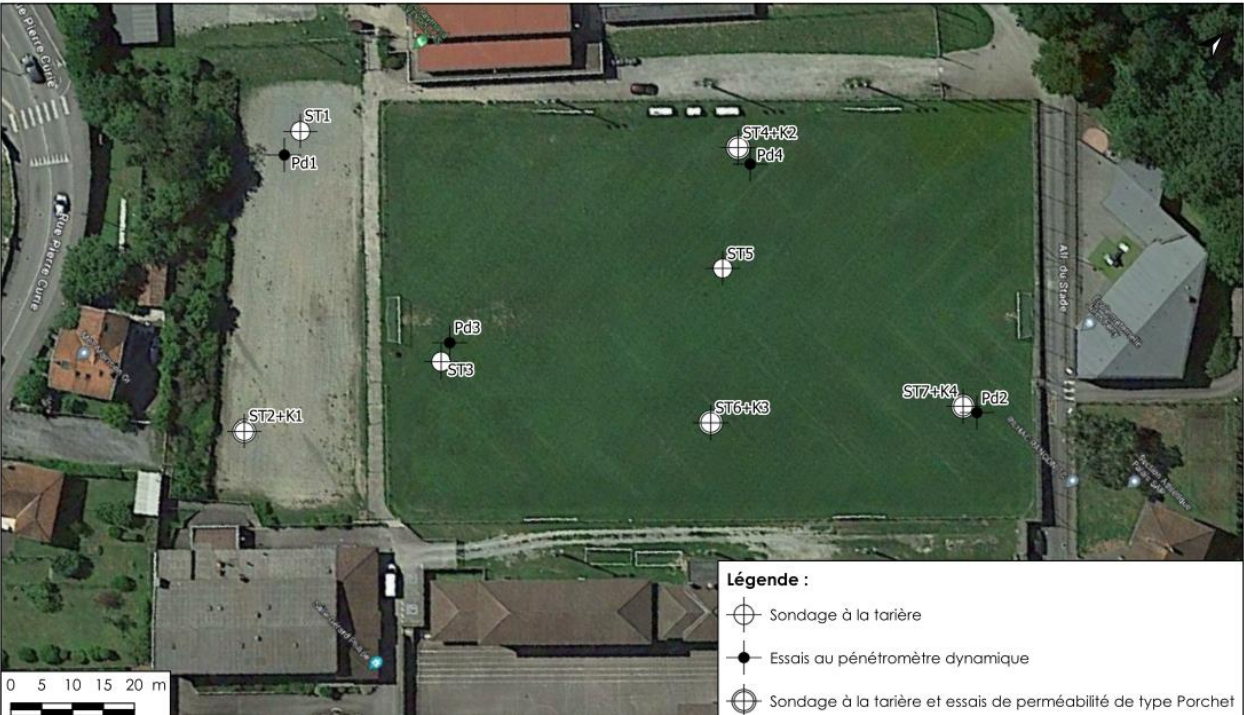
D’après la carte géologique au 1/50000^e de LIMOGES le sous sol du site et principalement constitué de substratum métamorphique de type gneiss.

Une étude géotechnique préalable de type G1 a été réalisé par le cabinet GEOTEC en mai 2024 sur la partie Nord de la zone d’étude (Etude en annexe).

Cette étude révèle que l’ensemble du secteur a été aménagé sur des remblais.

Lors de cette étude 7 sondages géologiques, 4 essais de perméabilité de type Porchet et 4 essais au pénétromètre dynamiques ont été réalisés.

Sondage	ST2+K1	ST4+K2	ST6+K3	ST7+K4
Profondeur de l’essai	1.5 m	1.5 m	1.5 m	1.5 m
Nature des sols	Limon sableux compact	Limon sableux compact	Limon argilo-sableux	Limon sableux compact
Perméabilité k (en m/s)	2.10 ⁻⁷	1.10 ⁻⁷	3.10 ⁻⁷	2.10 ⁻⁷
Perméabilité k (en mm/h)	<1	<1	<1	<1



Extrait de l’étude géotechnique en annexe

3. Les propositions d'aménagement



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.1 Pour le projet global

SUR L'ENSEMBLE DU PROJET



- Déplacement du Monument aux Morts, désimperméabilisation de la Place René **1**,
- Mise à double sens de la partie basse de la Rue Jules Ferry **2** et installation d'un carrefour à feux avec la Rue Pasteur **3**,
- Réduction de la largeur de la Rue Pasteur et désimperméabilisation des trottoirs **4**,
- Réouverture des sols du parvis de la médiathèque et végétalisation des espaces **5**,
- Suppression du stationnement sur la Place de la Fontaine et la Place Saint Joan, piétonisation complète et végétalisation **6**, conservation d'une voie à sens unique montant de la Rue de la Mairie **7** et piétonisation/désimperméabilisation du parvis de la mairie **8**,
- Démolition d'un pavillon et d'une annexe dans la cour de l'école afin de créer un passage piéton, cycliste et véhicules à sens unique en direction du Nord du site **9**,
- Aménagement d'une voie à sens unique entre la mairie et l'Allée du Stade **10**,
- Agrandissement de la cour de l'école maternelle et végétalisation des abords **11**,
- Conservation d'une aire sablée polyvalente (terrain de foot à **8**, zone de manifestation...) **12**,
- Création d'une zone de stationnements perméable et végétalisée pour l'ensemble des ERP du secteur **13**,
- Création d'une liaison avec la piste cyclable en provenance du Nord de la commune au droit de la Rue Pierre et Marie Curie **14**.

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.1 Pour le projet global

SECTEUR MAIRIE



- Création d'une voie rentrante à sens unique depuis la Rue Pasteur, permettant de supprimer la partie basse de la Rue de la Mairie et d'optimiser les espaces avec la voie du parking de la médiathèque **1** et désimperméabilisation des places existantes **2**,
- Création de cheminement piétons perméables **3**, aménagement d'une fontaine **4** et végétalisation **5**,
- Réduction de la largeur de la Rue Pasteur et désimperméabilisation des trottoirs **4**,
- Réouverture des sols du parvis de la médiathèque et végétalisation des espaces **6**,
- Suppression du stationnement sur la Place Saint Joan, piétonisation complète et végétalisation **7**,
- Piétonisation/désimperméabilisation du parvis de la mairie **8**,
- Démolition d'un pavillon et d'une annexe dans la cour de l'école afin de créer un passage piéton, cycliste et véhicules à sens unique en direction du Nord du site **9**,
- La gestion des eaux pluviales du secteur sera réalisée en partie par infiltration dans les espaces verts (Voir chapitre sur la gestion des eaux).

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.1 Pour le projet global

SECTEUR CASSIN / FERRY



- Déplacement du Monument aux Morts, désimperméabilisation de la Place René **1**,
- Mise à double sens de la partie basse de la Rue Jules Ferry **2**, conservation à sens unique sur la partie haute **3** et installation d'un carrefour à feux avec la Rue Pasteur **4**,
- Réduction de la largeur de la Rue Pasteur et désimperméabilisation des trottoirs **5**,
- Réouverture des sols, végétalisation du stationnement et formalisation des cheminements et végétalisation des espaces sur l'Impasse Ferry **6**,
- Végétalisation des espaces résiduels **7**,
- Création de cheminement piétons entre les bâtiments communaux pour de nouveaux usages **8** et création d'un alignement d'arbres,
- La gestion des eaux pluviales du secteur sera réalisée en partie par infiltration dans les espaces verts sur la partie école, le reste des rues sera conservé avec un raccordement au réseau existant (Voir chapitre sur la gestion des eaux).

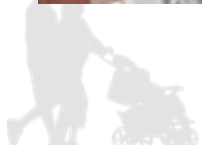
LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.1 Pour le projet global

SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES



- Démolition d'un pavillon et d'une annexe dans la cour de l'école afin de créer un passage piéton, cycliste et véhicules à sens unique en direction du Nord du site **1**,
- Aménagement d'une voie à sens unique entre la mairie et l'Allée du Stade **2**,
- Agrandissement de la cour de l'école maternelle et végétalisation des abords **3**,
- Conservation d'une aire sablée polyvalente (terrain de foot à 8, zone de manifestation...) **4**,
- Création d'une zone de stationnement perméable et végétalisée pour l'ensemble des ERP du secteur **5**,
- Création d'une liaison avec la piste cyclable en provenance du Nord de la commune au droit de la Rue Pierre et Marie Curie **6**,
- Elargissement et formalisation des parvis des écoles **7** et de la salle des fêtes **8**,
- La gestion des eaux pluviales du secteur sera réalisée par infiltration dans les espaces verts (Voir chapitre sur la gestion des eaux).



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.2 Occupation du sol après travaux d'aménagements

SUR L'ENSEMBLE DU PROJET



Détail des surfaces en annexe

Une fois les travaux d'aménagement réalisés, les surfaces imperméabilisées raccordées au réseau passeront de 17 795,47 m² à 10 795,21 m² **soit une diminution de 60 %**.

Les surfaces non raccordées au réseau passeront quand à elles de 16 001,96 m² à 23 002,22 m².

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux	Situation future après travaux	Différence
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	5 276,2	4 773,75	-502,45
	Voiries	5 194,56	3 622,74	-1 571,82
	Stationnements	2 101,33	357,52	-1 743,81
	Cours, places	1 711,79	443,9	-1 267,89
	Cheminements piétons	3 511,59	1 597,3	-1 914,29
	Autres		0	0
	Sous total	17 795,47	10 795,21	-7 000,26
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	643,07	971,82	328,75
	Voiries	0	2 559,69	2 559,69
	Stationnements perméables	0	1 987,82	1 987,82
	Cours, places Matériaux non perméables	2 921,17	1 181,12	-1 740,05
	Cours, places (Matériaux perméables)	220,22	127,93	-92,29
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0	2 283,47	2 283,47
	Cheminements piétons perméables	0	2 457,15	2 457,15
	Espaces végétalisés de pleine terre	4 957,23	9 933,22	4 975,99
	Stades	7 260,27	1 500	-5 760,27
	Sous total	16 001,96	23 002,22	7 000,26
Surface totale du projet		33 797,43	33 797,43	0

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.2 Occupation du sol après travaux d'aménagements

SECTEUR MAIRIE



Détail des surfaces en annexe

Une fois les travaux d'aménagement réalisés les surfaces imperméabilisées raccordées au réseau passeront de 5 593,73m² à 2 447,86m² **soit une diminution de 43 %**.

Les surfaces non raccordées au réseau passeront quand à elles de 1 330,54 m² à 4 476,41 m².

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux	Situation future après travaux	Différence
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	1 453,38	1 434,77	-18,61
	Voiries	977,76	440,81	-536,95
	Stationnements	1 321,8	244,02	-1 077,78
	Cours, places	0	0	0
	Cheminements piétons	1 840,79	328,26	-1 512,53
	Autres			0
	Sous total	5 593,73	2 447,86	-3 145,87
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture		38,66	38,66
	Voiries	0	85,89	85,89
	Stationnements perméables	0	149,67	149,67
	Cours, places (Matériaux perméables)	220,22	0	-220,22
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0	509,13	509,13
	Cheminements piétons perméables	0	706,56	706,56
	Espaces végétalisés de pleine terre	1 110,32	2 986,5	1 876,18
	Stades	0	0	0
	Sous total	1 330,54	4 476,41	3 145,87
Surface totale du projet		6 924,27	6 924,27	0

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.2 Occupation du sol après travaux d'aménagements

SECTEUR CASSIN / FERRY



Détail des surfaces en annexe

Une fois les travaux d'aménagement réalisés les surfaces imperméabilisées raccordées au réseau passeront de 7 656,19 m² à 4 707,15 m² **soit une diminution de 62 %.**

Les surfaces non raccordées au réseau passeront quand à elles de 1 421,52 m² à 4 370,56 m².

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux	Situation future après travaux	Différence
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	2 508,09	2 218	-290,09
	Voiries	2 301,47	1 399,75	-901,72
	Stationnements	666,28	0	-666,28
	Cours, places	1 181,12	0	-1 181,12
	Cheminements piétons	999,23	1 089,4	90,17
	Autres			0
	Sous total	7 656,19	4 707,15	-2 949,04
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	0	290,09	290,09
	Voiries	0	220,87	220,87
	Stationnements perméables	0	430,38	430,38
	Cours, places Matériaux non perméables	0	1 181,12	1 181,12
	Cours, places (Matériaux perméables)	0	127,93	127,93
	Cheminements piétons Matériaux non perméables	0	173,99	173,99
	Cheminements piétons perméables	0	157,82	157,82
	Espaces végétalisés de pleine terre	1 421,52	1 788,36	366,84
	Stades	0		0
	Sous total	1 421,52	4 370,56	2 949,04
Surface totale du projet		9 077,71	9 077,71	0

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.2 Occupation du sol après travaux d'aménagements

SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES



Détail des surfaces en annexe

Une fois les travaux d'aménagement réalisés les surfaces imperméabilisées raccordées au réseau passeront de 5 545,55 m² à 3 640,20 m².

Les surfaces non raccordées au réseau passeront quand à elles de 13 249,90 m² à 14 155,25 m².

Surfaces exprimées en m²		Situation actuelle avant travaux	Situation future après travaux	Différence
Surfaces imperméabilisées raccordée au réseau	Toiture	1 314,73	1 120,98	-193,75
	Voiries	1 915,33	1 782,18	-133,15
	Stationnements	113,25	113,5	0,25
	Cours, places	530,67	443,9	-86,77
	Cheminements piétons	671,57	179,64	-491,93
	Autres			0
	Sous total	4 545,55	3 640,2	-905,35
Surfaces non raccordée au réseau	Toiture	643,07	643,07	0
	Voiries	0	2 252,93	2 252,93
	Stationnements perméables	0	1 407,77	1 407,77
	Cours, places Matériaux non perméables	2 921,17	0	-2 921,17
	Cours, places (Matériaux perméables)		0	0
	Cheminements piétons Matériaux non perméables		1 600,35	1 600,35
	Cheminements piétons perméables		1 592,77	1 592,77
	Espaces végétalisés de pleine terre	2 425,39	5 158,36	2 732,97
	Stades	7 260,27	1 500	-5 760,27
	Sous total	13 249,9	14 155,25	905,35
Surface totale du projet		17 795,45	17 795,45	0

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SUR L'ENSEMBLE DU PROJET



Détail des surfaces en annexe

Les zones en bleu représentent les zones qui ne seront pas raccordées aux réseaux et gérées par des aménagements GIEP.

Ces espaces seront dimensionnés comme indiqué précédemment avec :

- **Un niveau de service 4**
- **Une pluie de retour 100 ans**
- **Une intensité de 60 mm sur une durée de deux heures**
- **Une perméabilité des sols de 3×10^{-7}**

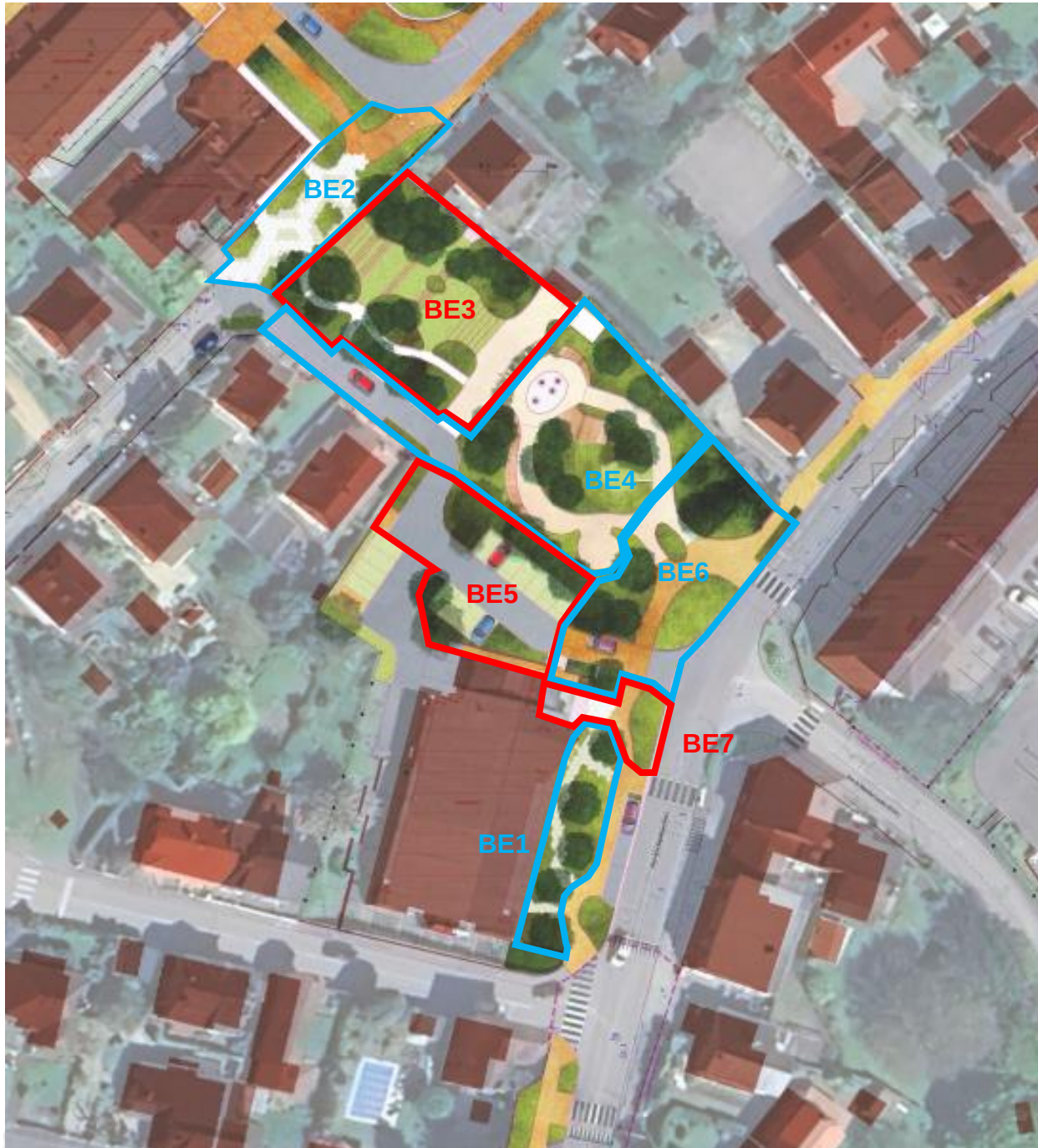
Les préconisations applicables au projet sont donc supérieures aux préconisations de l'Agence de l'Eau.

Les dimensionnements des ouvrages seront réalisés avec un découpage en sous bassin.

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR MAIRIE



Détail des sous bassins et ouvrages en annexe

Les eaux pluviales de ce premier secteur sont gérées à l'intérieur de 7 sous bassins.

La gestion sera effectuée par des espaces verts en creux, des noues et tranchées drainantes.

Le détail des ouvrages est disponible en annexe.

Les sous bassins ne traiteront pas :

- Les eaux en provenance des toitures et de la cour de la mairie
- Les eaux en provenance de la Rue Ferry au Nord/Ouest
- Les eaux en provenance des toitures et de la cour arrière de la médiathèque
- Le trottoir de la Rue Pasteur devant la médiathèque

Ces eaux seront conservées dans le réseau existant avec une collecte par grilles et avaloirs.

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR MAIRIE

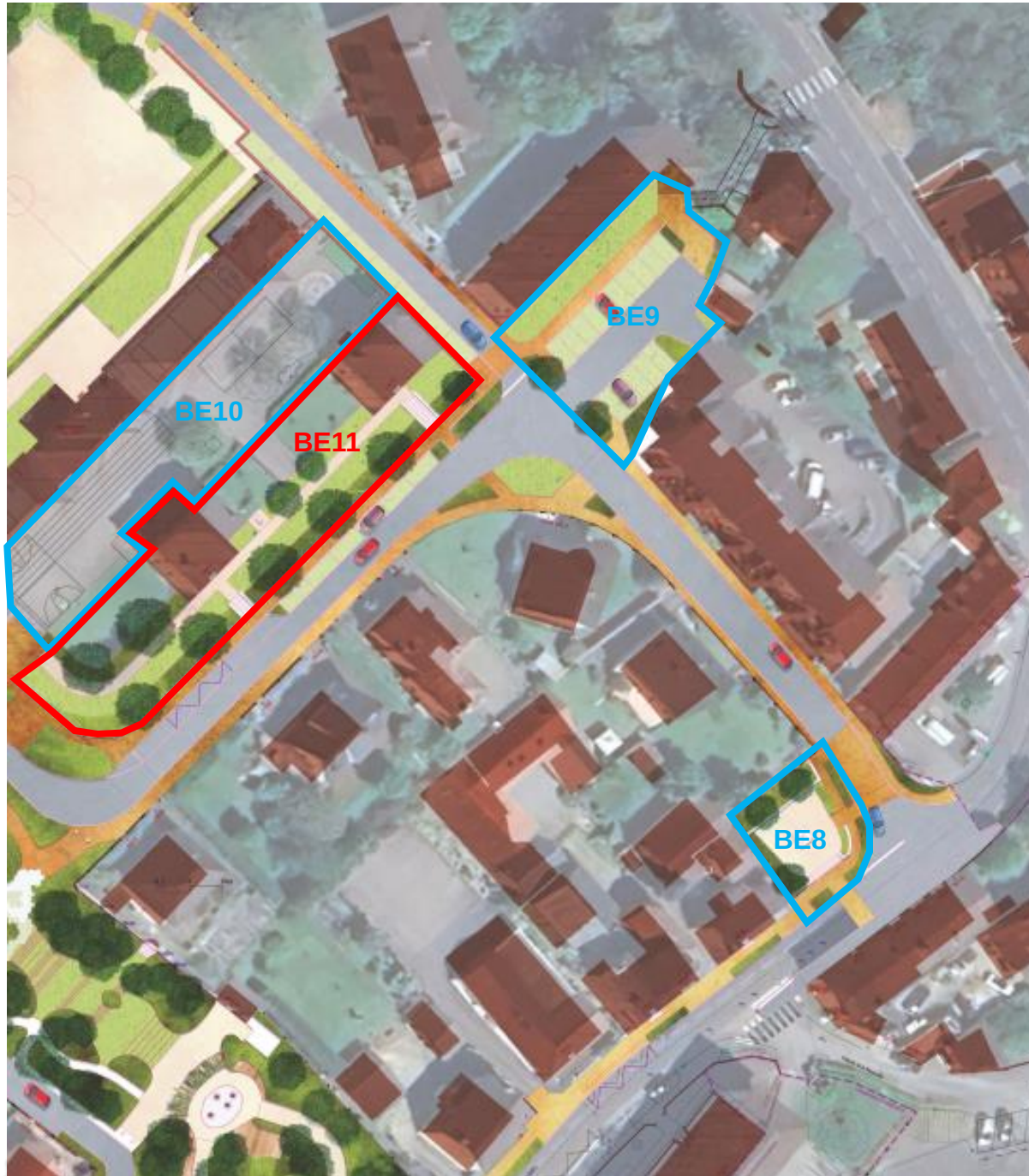
Bassin élémentaire	Localisation du bassin	Aménagement GIEP mis en œuvre	Aménagement de pleine terre végétalisée	Surface d'infiltration des ouvrages (en m²) S	Surface de l'aménagement GIEP (en m²) A	Surface interceptée et gérée sur l'aménagement GIEP (en m²) B	Capacité de stockage aménagement GIEP (en m3) C	Volume d'eau de pluie gérée (en l/m²) Cx1000/(B-A)	Temps de vidange aménagement t GIEP (en heures) D/(60xF/60	Volume selon pluie Agence de l'eau 35mm (B- A)*0,035	Volume selon pluie de retour LM 60mm en 2h D	Perméabili té E	Débit d'infiltrat ion F SxE
BE1	Parvis médiathèque	Noue + Tranché d'infiltration	OUI	164	36	273	18	76	92	8,295	16,38	0,0000003	0,0000492
BE2	Parvis mairie	Noue + Tranché d'infiltration	OUI	143,5	31	351	23,1	72	136	11,2	21,06	0,0000003	0,00004305
BE3	Place Sant Joan partie Haute	Noue + chaussée réservoir	NON	250,5	22,5	937	57	62	208	32,0075	56,22	0,0000003	0,00007515
BE4	Place Sant Joan partie centrale	Noue	OUI	125	200	1 097	66	74	488	31,395	65,82	0,0000003	0,0000375
BE5	Parking médiathèque	Noue + structure réservoir sous parking	OUI	189,5	37,5	630	39	66	185	20,7375	37,8	0,0000003	0,00005685
BE6	Place Sant Joan partie basse	Espace vert en creux + structure réservoir sous parking	OUI	258	150	750	45,2	75	161	21	45	0,0000003	0,0000774
BE7	Parvis bas de la médiathèque	Espace vert en creux	OUI	55	55	183	11	86	185	4,48	10,98	0,0000003	0,0000165



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR CASSIN / FERRY



Détail des sous bassins et ouvrages en annexe

Les eaux pluviales de ce deuxième secteur sont gérées à l'intérieur de 3 sous bassins.

La gestion sera effectuée par des espaces verts creux, des noues et tranchées drainantes.

Le détail des ouvrages est disponible en annexe.

Les sous bassins ne traiteront pas :

- Les eaux en provenance des toitures de l'école
- Les eaux en provenance de l'Allée du Stade
- Les eaux de la Rue Jules Ferry

Ces eaux seront conservées dans le réseau existant avec une collecte par grilles et avaloirs.

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR CASSIN / FERRY

Bassin élémentaire	Localisation du bassin	Aménagement GIEP mis en œuvre	Aménagement de pleine terre végétalisée	Surface d'infiltration des ouvrages (en m²) S	Surface de l'aménagement GIEP (en m²) A	Surface interceptée et gérée sur l'aménagement GIEP (en m²) B	Capacité de stockage aménagement GIEP (en m3) C	Volume d'eau de pluie gérée (en l/m²) Cx1000/(B-A)	Temps de vidange aménagement t GIEP (en heures) D/(60xF/60	Volume selon pluie Agence de l'eau 35mm (B- A)*0,035	Volume selon pluie de retour LM 60mm en 2h D	Perméabili té E	Débit d'infiltrat ion F SxE
BE8	Place René Cassin	Noue + Tranché d'infiltration	OUI	105,9	55,9	315	19	73	165	9,0685	18,9	0,0000003	0,00003177
BE9	Impasse Ferry	Chaussée réservoir	NON	160	160	800	48	75	278	22,4	48	0,0000003	0,000048
BE10	Partie haute de la cour de l'école primaire	Espace vert en creux + tranchée drainante	OUI	505	150	1 468	90,1	68	161	46,13	88,08	0,0000003	0,0001515
BE11	Partie basse de la cour primaire	Espace vert en creux + tranchée drainante	OUI	518,5	271	1 411	85	75	151	39,9	84,66	0,0000003	0,00015555



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES



Détail des surfaces en annexe

La quasi totalité des eaux pluviales de ce dernier secteur sont gérées à l'intérieur de 8 sous bassins.

La gestion sera effectuée par des espaces verts creux, des noues, des chaussées réservoirs et des tranchées drainantes.
Le détail des ouvrages est disponible en annexe.

Les sous bassins ne traiteront pas :

- Les eaux en provenance des toitures et parvis de la salle des fêtes
- Les eaux en provenance de l'Allée du Stade
- Les eaux en provenance de l'école maternelle
- Les eaux de la voie nouvelle entre l'école primaire et la mairie (Pente trop importante).

Ces eaux seront conservées dans le réseau existant avec une collecte par grilles et avaloirs.

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.3 Gestion des eaux pluviales

SECTEUR SALLE DES FETES / ECOLES

Bassin élémentaire	Localisation du bassin	Aménagement GIEP mis en œuvre	Aménagement de pleine terre végétalisée	Surface d'infiltration des ouvrages (en m²) S	Surface de l'aménagement GIEP (en m²) A	Surface interceptée et gérée sur l'aménagement GIEP (en m²) B	Capacité de stockage aménagement GIEP (en m3) C	Volume d'eau de pluie gérée (en l/m²) Cx1000/(B-A)	Temps de vidange aménagement t GIEP (en heures) D/(60xF/60	Volume selon pluie Agence de l'eau 35mm (B-A)*0,035	Volume selon pluie de retour LM 60mm en 2h D	Perméabilité E	Débit d'infiltration F SxE
BE12	Stationnement salle des fêtes	Espace vert en creux + chaussée réservoir	OUI	730	96	867	82,2	107	66	26,985	52,02	0,0000003	0,000219
BE13	Stationnement salle des fêtes - BIS	Espace vert en creux + noue + chaussée réservoir	OUI	898	264	1 708	119,2	83	106	50,54	102,48	0,0000003	0,0002694
BE14	Stationnement et voie du stade	Espace vert en creux + chaussée réservoir	OUI	1 165,5	437	3 098	192,35	72	148	93,135	185,88	0,0000003	0,00034965
BE15	voie du stade coté salle des fêtes	chaussée réservoir	NON	569	0	950	82,8	87	93	33,25	57	0,0000003	0,0001707
BE16	Stationnement stade	noue + chaussée réservoir	OUI	917,35	135,3	1 313	96,09	82	80	41,2195	78,78	0,0000003	0,000275205
BE17	Stade	Tranchée d'infiltration	NON	782	0	3 044	196,35	65	216	106,54	182,64	0,0000003	0,0002346
BE18	Terrain communal	Noue + Tranchée d'infiltration + Espace vert en creux	OUI	272	366	1 078	77,8	109	220	24,92	64,68	0,0000003	0,0000816
BE19	Salle des fêtes	Chaussée reservoir + Tranchée d'infiltration	NON	277	140	581	36,1	82	117	15,435	34,86	0,0000003	0,0000831



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.4 Références matériaux

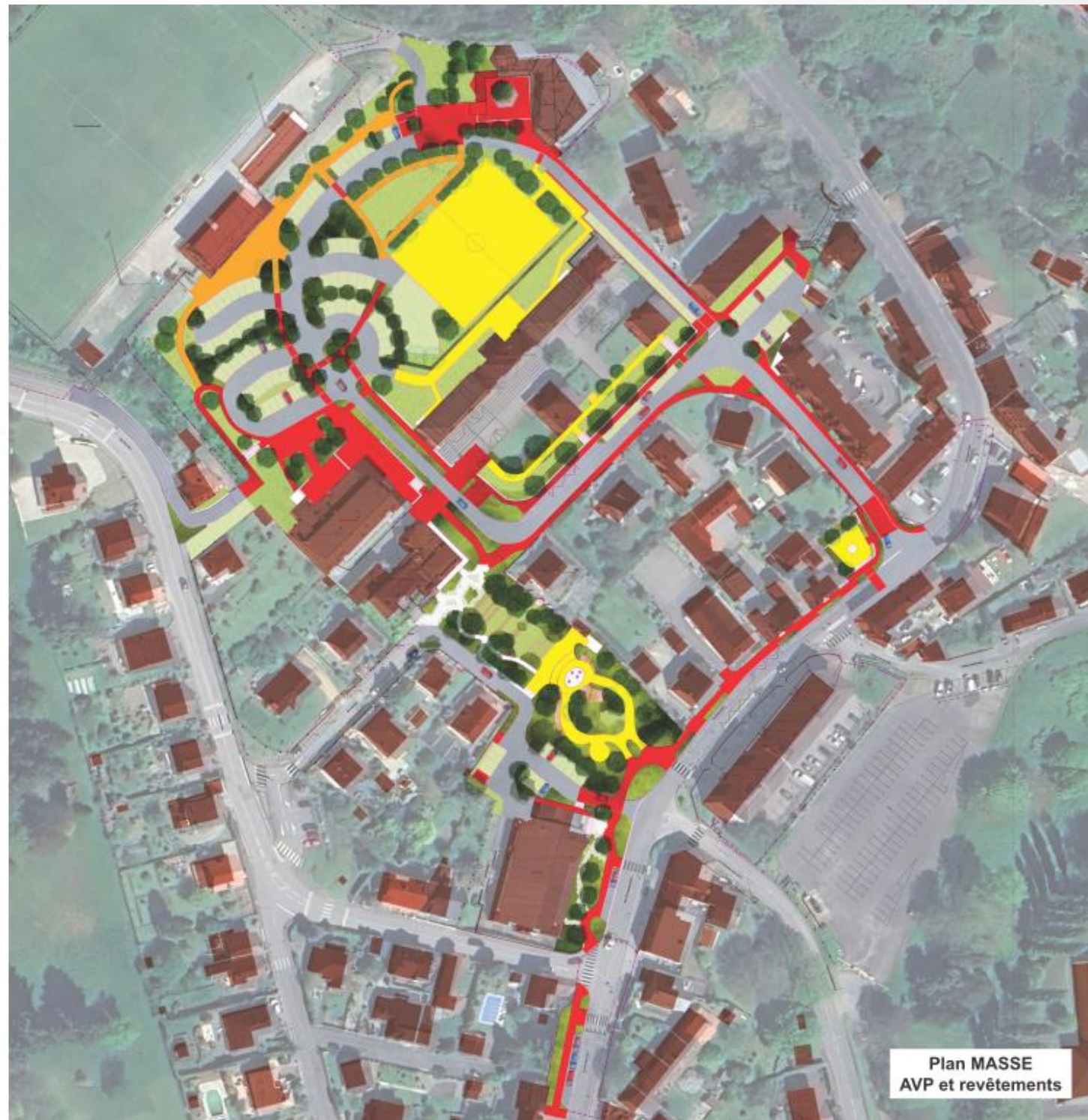
 Béton désactivé poncé



 Stabilisé renforcé



 Stabilisé sablé



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.4 Références matériaux

Parking salle des fêtes et voie d'accès Maison Avenue Curie
Dalles alvéolaire béton (modèle employé par LM à confirmer)



PARVIS mairie et espace culturel
Dalles «Organic» Deer Concrete (COBEFA)



LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.5 Références végétaux

ARBUSTES (1/2)



ABELIA CHINENSIS 'WHITE SURPRISE'



ABELIA X GRANDIFLORA



ABELIA X GRANDIFLORA 'PROSTRATA'



CHOISYA TERNATA



CHOISYA TERNATA 'AZTEC PEARL'



CISTUS X PURPUREUS



CISTUS 'ALAN FRADD'



COTINUS 'YOUNG LADY'



EUONYMUS ALATUS 'COMPACTUS'



EUONYMUS F. 'EMERALD GAITY'



EUONYMUS JAP. M. 'ALBOVARIEGATUS'



HYDRANGEA ARB. 'ANNABELLE'

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.5 Références végétaux

ARBUSTES (2/2)



VIBURNUM TINUS 'FAIRY STARS'



VIBURNUM TINUS 'GWENLIAN'



WEIGELA 'ABEL CARRIÈRE'



POTENTILLA F. 'ABBOTSWOOD'



SPIRAEA CINEREA 'GREFSHEIM'



SPIRAEA JAP. 'ANTHONY WATERER'



SYRINGA 'DARK PURPLE'



HYDRANGEA Q. 'SNOWQUEEN'



ILEX CRENATA 'KINME'



LONICERA FRAGRANTISSIMA



OSMANTHUS X BURKWOODII

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.5 Références végétaux

VIVACES (1/2)



ANEMONA 'HONORINE JOBERT'



ASTER AGERATOIDES 'ASCHVII'



BERGENIA 'BRESSINGHAM WHITE'



CAREX MOROWII 'ICE DANCE'



GAURA LINDHEIMERII



GERANIUM MACRORRHIZUM 'SPESSART'



GERANIUM SANG. 'STRIATUM'



HEDERA 'ALGERIAN BELLECOURS'



HELLEBORUS HYBRIDUS BLANCHE



IBERIS SEMPERVIRENS



IRIS 'MARPESSA AUTUMN'



IRIS 'ST-PETERSBURG'

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.5 Références végétaux

VIVACES (2/2)



PHLOXIS RUSSELLIANA



SALVIA NEMOROSA 'AMETHYST'



THYMUS SERPYLLUM



VINCA MINOR 'ALBA'



VIOLA SORORIA 'ALBA'



BULBES



NARCISSUS ACTAEA 'POETICUS'



CYCLAMEN HEDERIFOLIUM

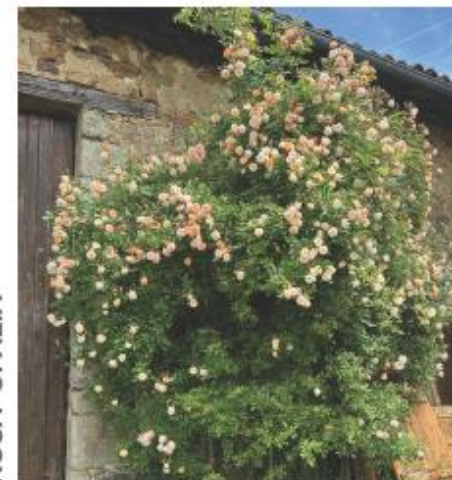
ROSIERS



ROSA 'ICEBERG'



ROSA 'OPALIA'



ROSA 'GHISLAINE DE FELIGONDE'



ROSA 'GUIRLANDE D'AMOUR'

LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

3.5 Références végétaux



ACER CAMPESTE



CELTIS AUSTRALIS



CERCIS SILIQUASTRUM



HEPTACODIUM MICONIODES



MAGNOLIA KOBUS



ACER GINNALA



FRAXINUS ORNUS



MALUS TRIBOLATA



PLATANUS
ALPHEN'S GLOBE



PRUNUS AVIUM
PLENA



CATALPA OVATA



PRUNUS OKAMA



QUERCUS MYRSINIFOLIA



ARBRES

4. Estimation prévisionnelle



5. Calendrier d'intervention



CALENDRIER D'INTERVENTION

5.1 Planning

- Dépôt du permis d'aménager – Été 2025
- Lancement de la consultation – Septembre 2025
- Retour des offres - Octobre 2025
- Notification des entreprises – Début novembre 2025
- Préparation de chantier - 4 semaines
- Début des travaux – Fin 2025 / Début 2026

